



**COMPTE RENDU DE LA REUNION
DU CONSEIL MUNICIPAL N°28
DU 15 avril 2016**

Présents :

ARTAUX Laurence ; BOUVARD Martial ; CHUZEVILLE Jean-Paul ; COURGEY Claude ; CULOT François-Xavier ; DUCROUX Séverine ; JACOULET Bernard ; JUPILLE Gérard ; MENETRIER Nathalie ; SALVI Thierry

Absents excusés :

**BENGUELLA Sylvie avec procuration à COURGEY Claude
BONVALOT Pascal avec procuration à CHUZEVILLE Jean-Paul
MILLET Catherine avec procuration à JACOULET Bernard
MUSIAUX Marie-Pierre
SALVI Delphine avec procuration à ARTAUX Laurence**

Secrétaire de séance : DUCROUX Séverine

La séance est ouverte à 20h35

Les membres du conseil municipal signent, à l'unanimité, le dernier compte rendu.

Le maire donne la parole à madame Stéphanie Paillard qui est venue annoncer au conseil municipal la vente de son commerce « Au Jardin de Jade » à madame Justine Poulain. Cette passation se fera le 1er mai 2016. Le maire souhaite la bienvenue à madame Poulain et salue le professionnalisme de monsieur Janes et de madame Paillard mais aussi la bonne collaboration qui était établie avec la commune depuis plus de vingt ans.

Assistance à Maîtrise d'Ouvrage pour les travaux du bâtiment dit « Houtau »

Le maire rappelle que, lors de la réunion du 22 janvier 2016, le conseil municipal donnait son accord pour étudier la possibilité d'aménager la Maison des Associations afin d'y installer principalement «la Poste» mais aussi d'autres administrations. Dans un même temps, afin d'obtenir une étude plus complète, le deuxième étage de la mairie sera également étudié.

L'ensemble « Houtau-mairie » pourrait être chauffé par une nouvelle chaufferie bois installée dans le bâtiment « Houtau ».

Quatre cabinets d'étude ont répondu pour cette mission AMO. La commission d'appel d'offre qui s'est réunie le 25 mars propose au conseil municipal de retenir le cabinet d'étude EBO CONSULT ayant obtenu la note 95.57.

Le maire informe aussi que, dans le cadre du projet d'aménagement, le cabinet précité doit proposer à la commune un bureau spécialisé en étude thermique pour la chaufferie bois qui pourra être subventionné à 70% par l'ADEME.

Le conseil municipal accepte à l'unanimité de retenir le cabinet EBO CONSULT et de lui confier les missions citées ci-dessus.

SPANC

Le maire explique qu'une habitation, bien qu'elle soit située en zonage d'assainissement collectif peut, dans certains cas et pour raison de contraintes techniques, ne pas être reliée au réseau de transport collectif. Dans ce cas, et après un contrôle effectué au titre du SPANC, il peut être demandé au propriétaire de réaliser son installation individuelle de traitement des eaux domestiques. Les propriétaires concernés peuvent bénéficier d'une aide de 3 000 euros de l'agence de l'eau, à condition qu'une délibération identifie ce problème.

Le conseil municipal autorise à l'unanimité le Maire à prendre cette délibération.

Travaux peinture

Le maire explique que chaque année des travaux de marquage au sol du type « stop, cédez le passage, passage piéton » sont réalisés en peinture ou en résine sur la voirie de la commune et des communes associées. Après avoir consulté les factures de ces travaux sur les trois dernières années, le coût moyen annuel est de 10 000 euros Hors Taxe.

Une entreprise nous a démarchés et nous propose « un contrat privilège » incluant les modalités suivantes :

- Engagement d'une durée de 4 ans.
- Intervention d'une équipe spécialisée, deux fois par an, sur l'ensemble de notre territoire.
- Montant annuel de 7 500 euros HT.

Le maire demande au conseil municipal l'autorisation de consulter plusieurs entreprises pour ce type de contrat et de le présenter à une prochaine réunion du conseil.

Le conseil municipal accepte à l'unanimité cette proposition.

Vote des quatre taxes : Taxe d'habitation, taxe sur foncier bâti, taxe sur foncier non bâti et CFE (cotisation foncière des entreprises)

Le troisième adjoint, Bernard Jacoulet, présente aux membres du conseil, les taux des quatre taxes et les montants que doit percevoir la commune. Le produit fiscal attendu est de 323 906 euros. Il rappelle que, en 2015, ces dernières ont été augmentées de 1%. Il propose donc au conseil municipal de ne pas les augmenter pour l'année 2016.

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide de ne pas augmenter ces quatre taxes.

Budgets

Les budgets sont présentés par le troisième adjoint, Bernard Jacoulet.

Budget forêt

Compte administratif 2015

- Résultat de fonctionnement : + 269 973,11€
- Résultat d'investissement : - 5 484,79€
- Reste à réaliser : - 84 000,00€
- Résultat 2015 : + 256 088,32€

Budget prévisionnel 2016

- Résultat de fonctionnement : 54 000 €
- Recette de fonctionnement : 276 210,00€
- Dépenses d'investissement : 35 285, 00€
- Recette d'investissement : 35 285,00€

Le compte de gestion 2015 est voté à l'unanimité.

Le compte administratif 2015 est voté à l'unanimité.

Le budget prévisionnel 2016 est voté à l'unanimité.

Budget lotissement Le Breuil

Compte administratif 2015

- Résultat de fonctionnement : + 46 626,08€
- Résultat d'investissement : - 140 777, 55€

Budget prévisionnel 2016

- Dépenses de fonctionnement : 170 626,08€
- Recettes de fonctionnement : 170 626, 08€
- Dépenses d'investissement : 140 777,55€
- Recettes d'investissement : 140 777,55€

Le compte de gestion 2015 est voté à l'unanimité.

Le compte administratif 2015 est voté à l'unanimité.

Le budget prévisionnel 2016 est voté à l'unanimité.

Budget assainissement

Compte administratif 2015

- Résultat de fonctionnement : - 4 750,22€
- Résultat d'investissement : - 180 914,36€
- Reste à réaliser : + 258 000,00€
- Résultat 2015 : + 72 335,42€

Budget prévisionnel 2016

- Dépenses de fonctionnement : 122 042,00€
- Recettes de fonctionnement : 122 042,00€
- Dépenses d'investissement : 1 099 558,00€
- Recettes d'investissement : 1 099 558,00€

Le compte de gestion 2015 est voté à l'unanimité.
Le compte administratif 2015 est voté à l'unanimité.
Le budget prévisionnel 2016 est voté à l'unanimité.

Budget eau

Compte administratif 2015

- Résultat de fonctionnement : + 13 138,96€
- Résultat d'investissement : + 4 032,14€
- Reste à réaliser : 0 €
- Résultat 2015 : + 17 171,10€

Budget prévisionnel 2016

- Dépenses de fonctionnement : 128 554,00€
- Recettes de fonctionnement : 128 554,00€
- Dépenses d'investissement : 36 386,14€
- Recettes d'investissement : 36 386,14€

Le compte de gestion 2015 est voté à l'unanimité.
Le compte administratif 2015 est voté à l'unanimité.
Le budget prévisionnel 2016 est voté à l'unanimité.

Budget communal

Compte administratif 2015

- Résultats de fonctionnement : + 542 741,98€
- Résultats d'investissement : - 103 882,79€
- Reste à réaliser : + 79 700,00 €
- Résultat 2015 : + 518 559,19 €

Budget prévisionnel 2016

- Dépenses de fonctionnement : 717 662,00 €
- Recette de fonctionnement : 1 283 866,00 €
- Dépenses d'investissement : 643 250,00 €
- Recette d'investissement : 643 250,00 €

Le compte de gestion 2015 est voté à l'unanimité.
Le compte administratif 2015 est voté à l'unanimité.
Le budget prévisionnel 2016 est voté à l'unanimité.

Divers

Salle de Chazelot Montferney : Le conseil municipal décide à l'unanimité de facturer la vaisselle cassée de la salle de Chazelot aux mêmes tarifs que celle de la salle des fêtes de Rougemont.

Gendarmerie : Le maire souhaite informer la présidente du Conseil Départemental des logements inoccupés de la gendarmerie de Rougemont. Actuellement un logement sur six est utilisé. Dans un même temps, il veut lui demander le devenir de ce service en milieu rural.

Ancien bâtiment de la Trésorerie Général : Le maire rappelle que le conseil municipal était d'accord de vendre le bâtiment précité, une annonce sera faite dans la presse et par internet.

Associations des « Cités de Caractères Bourgogne – Franche-Comté » : Une opération de reconnaissance et de mise en valeur des communes faisant partie de cette association est proposée. Il s'agit de disposer des bannières sur lesquelles figure le logo de toutes les communes adhérentes. La mairie et les éclairages publics de l'Avenue de la Gare seront ainsi décorés pour un montant de 450 euros. Le conseil municipal est d'accord à l'unanimité.

Pour information :

<p>REUNION PUBLIQUE à la Mairie, Salle du Conseil <u>Vendredi 29 avril 2016 à 20h</u> Sujet : Atelier participatif dans le cadre de l'élaboration d'un dossier d'AMI régional (Appel à Manifestation d'Intérêt) pour la revitalisation des bourgs-centres.</p> <p>« VENEZ PROPOSER VOS IDEES POUR AMELIORER VOTRE CADRE VIE »</p>
--

La séance est levée à 22h35mn.

<p>Prochaine réunion Vendredi 20 mai 2016 à 20h30</p>
